
Ecosite Vert-le-Grand/Echarcon

91810 Vert-le-Grand

Tél : 01 64 56 75 00

Fax : 01 64 56 09 11

contact@semardel.fr

www.semardel.fr

Communiqué de presse

lundi 12 novembre 2012

La Fondation Danielle Mitterrand - France Libertés et Semardel signeront le 21 novembre 2012 à 15 heures, sur le stand de Semardel (pavillon 3 – H84) au Salon des Maires et des Collectivités Locales, une convention de partenariat destinée à valoriser la gestion publique des déchets.

La Fondation Danielle Mitterrand - France Libertés, présidée par Gilbert Mitterrand, défend les droits des peuples à disposer de leurs richesses et le droit à l'eau, en tant que bien commun du vivant. C'est ainsi qu'elle est devenue actrice majeure de la promotion d'une gestion publique et participative de l'eau.

L'intérêt de la fondation pour une gestion plus sociale et démocratique des déchets est né de sa collaboration avec les coopératives et le mouvement national des ramasseurs des matériaux recyclables brésiliens. Elle a importé du Brésil le concept « Déchets et Citoyenneté », qu'elle partage depuis 4 ans avec les collectivités, les acteurs de l'économie sociale et solidaire et les citoyens franciliens. L'action de la Fondation Danielle Mitterrand France Libertés fait la promotion de modes de gestion respectueux de l'intérêt général.

Dans le respect de l'environnement et au service de l'intérêt général, SEMARDEL, présidée par Francis CHOUMAT, maire d'Evry et Président de la Communauté d'Agglomération Evry – Centre Essonne, collecte, traite et valorise les déchets tout en proposant des prestations d'ingénierie. Elle offre aux collectivités, notamment aux 129 communes du Siredom et ses 740 000 habitants, des solutions garantissant un service public de qualité au meilleur coût et propose également aux industriels les moyens de valoriser leurs déchets. Créée en 1984, la Semardel (Société d'Economie Mixte d'Action pour la Revalorisation des Déchets et des Energies Locales) compte aujourd'hui 517 collaborateurs répartis dans ses 5 filiales et génère une centaine d'emplois induits. La Semardel est détenue à 72% par les collectivités locales essonniennes.

Elle a développé, en Essonne, un pôle d'excellence public par la mise en œuvre d'outils innovants et complémentaires contribuant ainsi à créer un véritable écosystème industriel et les bases d'une économie circulaire vertueuse. Elle apportera à la Fondation France Libertés son expérience et son expertise.

La convention conclue entre SEMARDEL et la Fondation France Libertés permettra de développer des actions de sensibilisation et de formation pour les élus, les décideurs publics, les acteurs économiques, la société civile et les citoyens.

Un accent particulier sera mis sur la préparation des troisièmes rencontres franco-brésiliennes « Déchets et Citoyenneté ».

Au-delà de cette rencontre, la convention s'inscrit dans une démarche plus générale visant à développer une meilleure connaissance de la gestion publique des déchets afin de mettre en place de nouvelles pratiques démocratiques pour la préservation de l'environnement et une économie de partage.